



Madame la Directrice Académique des services de l'Education Nationale,

Informés qu'il est demandé aux enseignants des RASED, UEPA d'assurer des missions de titulaires remplaçants pour pallier le manque de personnel, les enseignants contestent cette mesure !

Nous demandons d'une part le respect de l'arrêté de nomination de chaque collègue, les enseignants ne sont pas interchangeables au gré des besoins de l'administration.

D'autre part, nous nous indignons que soit proposé de retirer le peu de moyens affectés à la remédiation scolaire, pour les diriger vers le remplacement des enseignants absents.

Les coupes drastiques qu'ont connues les RASED depuis les années 2010 se font sévèrement sentir et les RASED majoritairement incomplets peinent à remplir leur mission. Nos collègues ne peuvent se résoudre à abandonner les élèves qui devraient se passer de leur aide du fait de leur temps d'intervention amputé pour effectuer des remplacements dont l'efficacité est largement contestable.

Les personnels RASED ont pris des engagements auprès des enseignants, des élèves et des parents. L'administration remet en cause tout le travail engagé dans la confiance entre les différents partenaires de l'Ecole en arrêtant la prise en charge des élèves fragiles.

De plus, il est également essentiel que les élèves nouvellement arrivés en France bénéficient des interventions des enseignants UPE2A. En effet, ces élèves doivent pouvoir bénéficier d'une aide régulière et de ressources adaptées à leur besoin afin d'acquérir leur autonomie linguistique. Diminuer leur temps d'intervention, déjà bien en dessous des 9 heures hebdomadaires préconisées, ne permettrait plus de mettre en place les conditions nécessaires à une inclusion réussie.

Nous constatons que l'Etat ne s'est pas donné les moyens de prévenir les risques de pénurie que nous connaissons actuellement, et qu'il entend faire peser le poids de son inertie sur les enseignants et leurs élèves. C'est pour nous inacceptable !

A cette solution proposée par notre administration, nous opposons les revendications qui figurent sur la déclaration intersyndicale du CDEN :

- **Recrutement massif du personnel enseignant dans les écoles en commençant par la liste complémentaire, pour permettre les remplacements et alléger les effectifs.**
- **Réquisition des locaux lorsque cela est nécessaire pour ouvrir des classes.**
- **Enfin, nous ajoutons que nous refusons le contournement des affectations !**
- **Maintien des RASED, recrutement de remplaçants voilà ce qui correspond aux besoins du service !**